

1758

VOUS soussignés Guillaume Lehuédé à Cause d'ennemi
Lehuédé mon épouse beau frere d'olive Catherine Lehuédé
fille mineure de deffunts tristan Lehuédé et demarie Lehuédé
Louis le nozaire Casalen Cousins Germainus de laditte mineur
yves Le Berre et Jacques Le Calo Parens au premier
degré et Jacques La Croix Parent au troisieme
degré Les six du côté Paternal, Pierre Lehuédé ou le
michel Le Berre et Guillaume Lehuédé Cousins
Germainus, nozaire Lehuédé ou le, michel torzee et
michel molle Parens du troisieme au quatrieme degré
Les six du côté maternel d'ou nous Pouvois se prouver
a maître procureur au siege Royal de Guerra
de Comparoitre pour vous au Greffe dudit siege lors
La requisition que fera laditte olive Catherine Lehuédé
mineure du decret de son mariage avec Pierre Breton
Breton fils Louis et d'agathe La Croix, et La de déclara
pour vous et en nos noms devant messieurs les juges
que nous avons bonne Connaissance de Ladite eschrie que
fait du mariage dedit Pierre Breton de La personne
Laditte olive Catherine Lehuédé mineure Laquelle eschrie
nous trouvons sortable et Convenable et en Consequence
Consentons que son mariage soit permis et decreté de
justice pour estre solennisé en face de notre mere La sainte
Eglise Catholique, apostolique et romaine Promettant La
pour agreable tout ce que sera dedit Procureur Constitué
sous Revocation et avons signé ce dix neuvieme

may mil sept Cens cinquante sur
parre. Le huedé

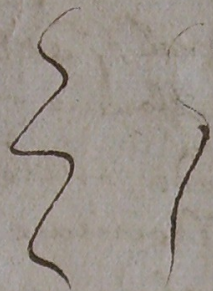
Louis Caracolin

Yves Le Verre

Jacques le calo

Guillaume Le huedé

Jacques Le Croise



maternelles

Yves Caracolin

Michel le Verre

Michel Torze

Michel mode

Guillaume Le huedé

Yves Le huedé

Controle a Guernese le 20 may 158

De Douz.